

Temps de travail

Béatrice Majnoni d'Intignano

Les clés de l'avenir

Réduction du temps de travail, allongement de la durée de vie : le grand écart ?

En 1900, un homme sur deux mourait avant 52 ans ; en 2000 un sur deux survit au-delà de 77 ans (pour les femmes ces limites étant : 58 ans en 1900 et 85 ans en 2000). Entre le début du XX^e siècle et 1960 les progrès de l'espérance de vie se manifestaient aux âges jeunes : la médecine sauvait surtout les enfants et les adolescents des maladies infectieuses ou les adultes des maladies contagieuses. Aujourd'hui, les gains d'espérance de vie se font à l'autre extrémité de la vie et se traduisent par un recul de la mort aux très grands âges grâce aux progrès de la médecine cardiovasculaire en particulier : on gagne en moyenne trois mois d'espérance de vie tous les ans. En termes démographiques, le vieillissement, qui se produisait par le bas de la pyramide des âges grâce à la survie des jeunes, se manifeste maintenant en haut de la pyramide des âges, par la survie des vieux. C'est la transition épidémiologique. On meurt de plus en plus tard, surtout les femmes.

Ainsi l'espérance de durée de la retraite augmente-t-elle dans les pays où l'âge de la prendre reste stable, et plus encore dans ceux, comme la France, où de surcroît, l'âge effectif où l'on cesse de travailler diminue. L'espérance de vie à 60 ans était de l'ordre de 10 à 15 années jusqu'en 1960 ; aujourd'hui un homme partant à la retraite à 60 ans peut espérer survivre 19 ans et une femme 24. De plus ces espérances de vie diffèrent selon le sexe et la profession : à 60 ans, un professeur ou un cadre supérieur disposent encore de 22 ans, un employé de bureau 18,5 et un manoeuvre 17. Les retraités de l'an 2020, sauf réformes, auront droit à une retraite de 24 ou 29 ans selon leur sexe : une nouvelle vie en somme ! Dès lors, comment répartir ces progrès de la longévité : allonger la vie active ou la durée de la retraite ? La France a choisi de pratiquer le grand écart : allongeant la durée de la retraite et réduisant celle de la vie active par le bas et par le haut. Nos voisins tentent de diminuer cet écart par le seul moyen disponible : maintenir les travailleurs plus longtemps actifs.

L'âge normal de départ à la retraite a partout été maintenu ou repoussé à 65 ans pour les hommes, et même 67 ans au Danemark, sauf en Suède et en France où il reste 60 ans. Mais le taux d'activité des Suédois âgés reste élevé, si bien que près de 70% d'entre eux travaillent encore entre 55 et 65 ans. Les femmes bénéficient plus souvent d'une retraite précoce, à 60 ans comme en France en Italie, en Grèce et en Autriche.

Une interrogation se révèle fructueuse : quel âge moyen de départ à la retraite maintiendrait les grands paramètres de la protection sociale proches de ce qu'ils sont aujourd'hui ? Par exemple l'âge qui procurerait une dizaine d'années de retraite sans incapacité grave ; ou celui qui stabiliserait le pourcentage de retraités par rapport à la population d'âge actif ; ou aussi celui qui assurerait l'équilibre financier des régimes de retraite ; ou encore l'âge à partir duquel les capacités de travail et d'autonomie s'émeussent. Dans tous les cas, cet âge recule pour se rapprocher de 65 puis 70 ans quand on se projette plus loin dans l'avenir vers le milieu du siècle.

La France elle, fait le grand écart. Par la loi sur la retraite et par la pratique des conditions d'entrée dans la vie active et de départ à la retraite. Elle a avancé l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en 1982 au moment où ses partenaires prévoyaient et organisaient de le reculer. Et pour accentuer les choses, elle fait entrer ses jeunes de plus en plus tard dans les entreprises et pousse en préretraite ou en retraite les plus âgés de plus en plus tôt. A cet égard, notre pays se distingue à la fois des autres européens, des Etats-Unis et du Japon.

Les taux d'activité et leur évolution aux trois périodes de la vie active : jeunes, adultes et plus vieux, le prouvent de manière dramatique. Les taux d'activité présentés ci-joint sont les taux d'emploi au sens strict de l'OCDE ou d'Eurostat, qui ne comptabilisent pas les chômeurs parmi les actifs. On voit d'abord dans le graphique 1 la spécificité européenne : notre continent travaille moins que les autres et cette particularité s'accroît depuis dix ans. *Insérer ici le graphique 1 en petit dans le texte.*

Ensuite, la France se distingue de ses voisins par un taux d'activité très faible des jeunes et des plus vieux. Le point français sur les graphiques en toile d'araignée est plus proche du centre que les autres pour ces deux groupes d'âge.

Alors que nous avons un taux d'activité semblable pour les adultes. La société et l'économie françaises s'organisent donc entre adultes, freinant l'accès au travail des jeunes d'une part et accélérant le départ des vieux d'autre part. La vie active se concentre ainsi entre 25 et 55 ans, et ce de plus en plus. La norme de demain devient-elle : travailler 35 heures par semaines pendant 35 ans ? Les graphiques 3 montrent l'évolution de ces paramètres depuis vingt ans et confirment que ces vices s'accroissent chez nous alors qu'ils ont tendance à s'estomper chez nos voisins. Au Japon et aux Etats-Unis les taux d'activité des jeunes et des vieux se maintiennent. Aux Pays-Bas, partant de niveaux comparables à ceux de la France, ils ont beaucoup augmenté, jusqu'à des niveaux comparables aujourd'hui à ceux des Etats-Unis. En Scandinavie, ils restent élevés.

Le tableau ci-dessous montre à quel point nous travaillons moins longtemps dans l'année et dans la vie. Les deux premières colonnes rappellent quels sont le temps annuel de travail et le taux d'activité dans certains pays auxquels il paraît intéressant de se comparer. La troisième colonne présente un temps de travail moyen par nationalité en pondérant le nombre d'heures effectuées par les travailleurs par le taux d'activité dans le pays ; cet indicateur permet d'apprécier l'intensité du travail fourni dans le pays : la France est de loin le pays où le facteur travail est le moindre. En Allemagne, aux Pays-Bas on travaille moins dans l'année, mais plus sur toute la vie. Partout ailleurs, à la fois plus dans l'année et plus dans la vie. Ces chiffres suscitent à la fois l'admiration, le doute puis l'inquiétude.

Les Français travaillent le moins

	(1) Nombre d'heures par an et par salarié	Taux d'activité (2)	Temps travail pondéré sur vie active (1) x (2)
France	1 500	61,1%	916,5
Allemagne	1 478	66,3%	980
Pays-Bas	1 365	73%	996
Suède	1 634	74,2%	1 212
Royaume-Uni	1 696	72,4%	1 230
Etats-Unis	1 974	74,1%	1 462
Japon	1 842	69%	1 270

Chiffres : OCDE, 1999 & 2000

L'admiration d'abord puisque ces chiffres signifient que la France est un pays à forte productivité du travail. Elle reste quatrième exportateur de produits industriels et deuxième exportateur de services au monde. Le doute ensuite puisque notre pays a régressé en termes de richesse disponible par personne selon Eurostat : la France passant de la quatrième place en terme de produit intérieur brut par habitant en Europe à la douzième, derrière tous les petits pays Nordiques, et, plus surprenant, derrière le Royaume-Uni et l'Italie, que nous regardions autrefois avec commisération. Derrière nous restent seulement les Ibériques et les Grecs. L'inquiétude ensuite car la charge des inactifs sur les actifs devient trop lourde. Ces chiffres signifient aussi que notre population aura de plus en plus de difficultés à cotiser pendant les 40 années nécessaires pour acquérir des droits à la

retraite complets : on cotisera à plein plutôt trente ans que quarante. Ils laissent enfin présager des difficultés de plus en plus grandes à organiser la formation des jeunes, le travail productif et les soins aux vieillards avec une population active qui se réduit comme peau de chagrin. Comment recruter gardes d'enfants et infirmières ? Déjà les pénuries apparaissent. Mais les préretraités ne se présentent pas pour occuper les postes offerts. En effet, si le progrès technique permet de produire avec peu de travail bien organisé dans l'agriculture, l'industrie et dans une partie des services aux entreprises, l'éducation et les soins aux personnes dépendantes ne bénéficient guère, eux, des progrès de productivité sur lesquels se fonde l'organisation du travail en France.

Avant 25 ans, en France, c'est trop tôt pour travailler ; après 55 ans trop tard. Entre les deux il faut tout combiner : vie active, personnelle, familiale, sportive, politique... Surtout les femmes qui cumulent travail et enfants pendant cette courte période d'une vie pourtant destinée à durer environ 85 années et plus à l'avenir. D'où la forte revendication de réduction du temps de travail en France et l'accueil favorable rencontré par la politique des 35 heures dans une partie de la population.

Que s'est-il passé chez nos voisins ? La réduction du temps de travail n'est à l'ordre du jour ni aux Etats-Unis, conformément au libéralisme, ni au Japon, par souci de compétitivité. En Allemagne elle reste utilisée seulement pour limiter les licenciements dus au progrès technique dans l'industrie, surtout la métallurgie et l'automobile. Dans les petits pays, les préoccupations sont plus celles de la population ou de la collectivité que celles des entreprises. Au Danemark, cette réduction fut destinée à libérer du temps pour éduquer les enfants et pour prendre des congés sabbatiques, enfin, au niveau local, pour assurer une rotation entre les travailleurs et les chômeurs. En Scandinavie et au Benelux, elle prend la forme du travail à temps partiel normalisé et encouragé. Le modèle nordique combine le temps partiel, les congés parentaux ou pour formation, la préretraite à temps partiel pendant cinq ans, pour les femmes et les plus âgés, avec un fort taux d'activité de ces deux groupes. On y travaille donc moins à certaines périodes de la vie, mais plus longtemps au cours de la vie. Le grand écart s'en trouve réduit. Avec pour objectif : améliorer les conditions de vie et de travail de la population et atteindre l'égalité des chances professionnelles entre les sexes. Les Nordiques réfutent toute relation entre réduction du temps de travail hebdomadaire et réduction du chômage macroéconomique. Ils tentent de concilier les aspirations individuelles et les exigences des entreprises en termes d'emploi saisonnier ou annualisé. La durée moyenne annuelle du travail a oscillé selon les besoins macroéconomiques de travail tout en maintenant le taux d'activité élevé à tous les âges. Au Benelux, surtout aux Pays-Bas, le travail à temps partiel a joué un rôle essentiel dans l'augmentation spectaculaire de l'emploi depuis le début des années 1980. La durée moyenne de travail hebdomadaire a baissé en Hollande de 1550 à 1380 heures, par réduction collective et individuelle du temps de travail, mais les taux d'activité ont augmenté en contrepartie. L'objectif était certes de remettre une partie de la population au travail, mais en lui offrant des conditions d'emploi qui suscitent une offre de travail nouvelle, en particulier de la part des femmes. Les graphiques 3 prouvent l'efficacité de cette approche surtout dans le groupe jeune. Qu'en est-il en France ?

Notre modèle reste celui de l'emploi avec contrat à durée indéterminée et carrière garantie tout au long de la vie active, à temps plein pour les hommes comme pour les femmes. Bref, le modèle de la fonction publique. Le travail à temps partiel, l'emploi intérimaire et les contrats à durée déterminée semblent des pis-aller, alors qu'ils jouent un rôle essentiel pour les jeunes et les femmes dans toute l'Europe. Cette façon d'envisager l'emploi a généré une réduction collective et homothétique du temps de travail, imposée aux entreprises de préférence à une réduction individuelle et choisie par les travailleurs. Ce choix politique contribue à accentuer la spécificité française et le grand écart entre l'espérance de vie et la durée de la vie active.

En effet, le travail s'organisera de plus en plus tout au long du cycle de la vie. Par des contrats gagnant-gagnant et donnant-donnant individuels entre travailleurs et entreprises. Chacun souhaitera

répartir son temps selon son âge, ses ambitions ou ses désirs. Certains jeunes, rétifs à l'école, devraient entrer en apprentissage dès 14 ans, où l'éveil précède la révolte ; d'autres profiteraient mieux d'une scolarité alternée, d'autres encore souhaiteront reprendre leurs études lorsqu'ils seront plus murs. Les 35 heures pour tous ne conviennent pas à chacun. Ceux qui apprennent un métier nouveau, qui travaillent dans un secteur en développement rapide, surtout s'ils créent ou participent à créer une entreprise, ou veulent accumuler une épargne pour devenir propriétaires ou se marier souhaiteront travailler 70 heures plutôt que 35 pendant quelques années. Plus tard, certains d'entre eux, surtout les femmes, voudront élever une famille et auront besoin de travailler moins, à temps partiel. D'autres auront un projet personnel dans le tiers monde ou en faveur de l'environnement, voudront entrer en politique, se former aux nouvelles technologies et rêveront d'un congé sabbatique. Toutes ces expériences enrichissent ceux qui les tentent, en premier lieu celle de la famille qui rend responsable. Les entreprises y gagneront à long terme plus que ce qu'elles pensent y perdre à court terme. Quand deux parents peuvent organiser leur activité sur une semaine de quatre jours, quelqu'un reste à la maison quatre jours sur sept (deux jours le week-end et deux jours de semaine pour l'un des parents) et la vie des enfants peut s'en trouver transformée. Des enfants élevés coûteront moins cher à la collectivité et aux entreprises. A partir de cinquante ans, les enfants ont grandi et on peut rêver à nouveau de travailler plus : pour préparer une retraite plus généreuse, pour aider ses petits enfants, pour un nouveau projet. Une deuxième période de la vie active s'ouvre qui peut durer jusqu'à 70 ans à condition d'être souple. La réduction individuelle du temps de travail, choisie comme le temps partiel, les congés sabbatiques ou parentaux correspond mieux à ces aspirations. Elle s'est révélée également plus favorable aux créations d'emplois et à la réduction du chômage en Europe que la réduction collective.

La contrepartie en est naturellement l'allongement de la durée de la vie active : par le bas et par le haut. Et dans cette optique la France avance tout droit dans le mur. Elle réduit collectivement le temps de travail en même temps que la durée d'activité. La Suède au contraire marie réduction annuelle adaptée aux besoins individuels et maintien ou allongement du travail dans la vie pour répondre aux besoins d'éducation et de soins des jeunes et des vieux. Ce sera, d'après les Suédois, la seule manière de rendre la charge des dépenses de santé et de retraite supportables pour les adultes de demain. Les Français doivent mener cette réflexion de toute urgence. Comment organiser la semaine de 30 heures de travail pendant 45 à 50 ans pour rester collectivement productif et individuellement satisfait ?